

La France a-t-elle 'manqué de volonté' pour arrêter le génocide des Tutsis au Rwanda ?

Publié le 11 septembre 2024

Rwanda France Paul Barril Bob Denard François Mitterrand
Emmanuel Macron Opération Turquoise Complicité de la France
dans le génocide des Tutsis au Rwanda Génocide des Tutsis du
Rwanda Justice Actions judiciaires Négationnisme Bisesero
Impunité

La France a-t-elle 'manqué de volonté' pour arrêter le génocide des Tutsis au Rwanda ?

Samedi 16 novembre de 09h00 à 18h30

📍 AGECA 177 Rue de Charonne, 75011

Dans le cadre des trentièmes commémorations du génocide des Tutsis au Rwanda, Survie propose un colloque d'une journée à Paris dédiée aux développements récents concernant le traitement juridique des accusations de complicité de génocide visant des décideurs politiques et militaires français.

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE [ICI](#).

16 NOV 24
9H - 18H30

LA FRANCE A-T-ELLE 'MANQUÉ DE VOLONTÉ' POUR ARRÊTER LE GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA ?

COLLOQUE SUR LE TRAITEMENT JURIDIQUE DES ACCUSATIONS DE COMPLIÉTÉ

ANNE-LAURE CHAUMETTE
juriste, spécialiste du droit pénal international.
PATRICK BAUDOUIN
avocat, président de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH).
WALFRY DAUCHY
bénévoles pour la Croix-Rouge à Goma (Zaire) en août 1994.
PIERRE LEPIDI
journaliste (Le Monde), auteur de Murabeho (Ed. JC Lattes), 2023.
FRANÇOIS ROBINET
historien, spécialiste du génocide des Tutsis.
MARC DOUCHAGE
journaliste indépendant et réalisateur.
MAÎTRE LAURE HEINICH
avocate au Barreau de Paris.
PHILIPPE RAPHAËL
magistrat administratif.
FRANÇOIS GRANER
co-auteur de L'Etat français et le génocide des Tutsis au Rwanda (Agone), 2020.
MAÎTRE HECTOR BERNARDINI
avocat au Barreau de Paris.
MAÎTRE SAFYA AKORRI
avocate au Barreau de Paris.
FABRICE TARRIT
ancien président de Survie.
MAÎTRE ERIC PLOUVIER
avocat au Barreau de Paris.

**AFFAIRE DU MEURTRE DIDOT-MAÏER
ATTENTAT DU 6 AVRIL 1994
DOSSIER DES MERCENAIRES FRANÇAIS
LIVRAISONS D'ARMES AUX GÉNOCIDAIRES
MASSACRES DE BISESERO
OPÉRATION TURQUOISE
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF AVEC L'ÉTAT FRANÇAIS
DISCOURS NÉGATIONNISTES**

AGECA
177 RUE DE CHARONNE
75011 PARIS

INSRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE
FORMULAIRE SUR WWW.SURVIE.ORG

     



En avril 2024, en pleine période des commémorations officielles du génocide des Tutsis au Rwanda, des éléments de communication élyséens circulent dans la presse : Emmanuel Macron serait sur le point d'annoncer que la France "aurait pu" arrêter le génocide mais "n'en a pas eu la volonté". Enfinement absent de la cérémonie à Kigali, le Président français a fait diffuser une vidéo dans laquelle il reste figé sur les mots prononcés du bout des lèvres en 2021 : il ne parle que du génocide des Tutsis du point de vue historique, et esquive tout ce qui concerne le rôle de la France et la justice.

Cette séquence a eu le mérite de révéler les attentes du public envers la reconnaissance officielle du rôle de la France dans ces crimes contre l'humanité qui persistent au-delà des conclusions du "rapport Duclert", et de mettre sur le devant de la scène le malaise éprouvé par les autorités françaises sur le sujet.

L'association Survie organise un temps de réflexion le 16 novembre 2024. Pendant une journée, il s'agira d'interroger le traitement juridique des accusations de complicité française de génocide. En faisant dialoguer témoignages et analyses légales et scientifiques, les développements récents dans les affaires judiciaires et les faits qu'ils établissent nous permettront d'interroger les fondements de la complicité dans le droit français.

Avec les interventions de :

- **Anne-Laure Chaumette**, juriste, spécialiste du droit pénal international.

- **Patrick Baudouin**, avocat, président de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH).
- **Walfroy Dauchy**, bénévole pour la Croix-Rouge à Goma en août 1994.
- **Pierre Lepidi**, journaliste (Le Monde), auteur de *Murabeho* (Ed. JC Lattes), 2023.
- **François Robinet**, historien, spécialiste du génocide des Tutsis.
- **Marc Bouchage**, journaliste indépendant et réalisateur.
- **Maître Laure Heinich**, avocate au Barreau de Paris.
- **Philippe Raphaël**, magistrat administratif.
- **François Graner**, co-auteur de *L'État français et le génocide des Tutsis au Rwanda* (Agone), 2020.
- **Maître Hector Bernardini**, avocat au Barreau de Paris.
- **Maître Safya Akorri**, avocate au Barreau de Paris.
- **Fabrice Tarrit**, ancien président de Survie.

**Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux à Paris
le 16 novembre prochain !**

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE [ICI](#).

Le samedi 16 novembre 2024

09h00 - 18h30

AGECA, 177 Rue de Charonne

75011 PARIS